

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Professionnalité et recherche** **2022-2023**

Code T.TS.SO359.Intv2.F.22	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

Crédits ECTS * **Langues(s)**
3 ECTS français

Volées :
PT2020, EE2019 (sans portfolio)

Semaines :
- n°18 (PT),
- n°21 et 22 (PT, EE et étudiant-es exempté-es du portfolio)

Vendredi

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences :

2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés dans leur contextes variés.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capable de/d' ;

1) Pour la démarche portfolio :

- identifier leurs besoins et intérêts en matière de formation continue dans une perspective de professionnalisation.
- analyser et expliquer de manière claire et synthétique les éléments saillants de leur processus de formation à travers le bilan final du portfolio.

2) Pour les journées école-recherche-terrain et valorisation de travaux :

- questionner les enjeux et contextes de production des connaissances, informations et analyses propres aux recherches appliquées et développements en travail social.
- discuter des solutions et/ou des modes d'intervention découlant des présentations des résultats de recherche en travail social.
- formuler des retours constructifs dans une visée d'amélioration du programme de formation suivi.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Le module contient trois parties : une journée consacrée au bilan final du portfolio ; une journée sur le processus de recherche en travail social, par le biais de présentations de chercheur-e-s et/ou de professionnel-le-s ; une journée de présentations de travaux d'étudiant-e-s, d'ateliers thématiques au sujet de la valorisation du parcours professionnel et d'évaluation de leur formation.

La participation aux trois journées du module est obligatoire. Les EE19 ne suivent que les journées du 26 mai 2023 et du 2 juin 2023 car iels sont exempté-e-s du portfolio.

Bilan final du portfolio le vendredi 5 mai 2023 (PT20) :

Avant de procéder au bilan final, chaque étudiant-e doit avoir documenté au minimum une expérience d'apprentissage pour chacune des 8 compétences du PEC20. Les apprentissages qui peuvent figurer dans le portfolio ne se limitent pas uniquement aux connaissances théoriques, mais également à des moments de transformation saillants, aux activités ou expériences vécues dans le cadre du cursus en école ou hors école, à condition qu'ils puissent être liés à une ou des compétence(s) et de manière significative.

Afin de préparer le bilan final, les étudiant-e-s s'appuient sur toutes les documentations effectuées dans leurs portfolios. Une prise de recul et une analyse fine de leurs processus de formation seront nécessaires. Les présentations des bilans finaux auront lieu dans les groupes de références.

Rencontres école-terrain-recherche le vendredi 26 mai 2023 (PT20 et EE19) :

Journée de conférences-débats présentant des recherches effectuées et en cours ayant un fort lien avec les pratiques et les problématiques du travail social. Chaque conférence sera suivie d'un débat animé et alimenté par les questions formulées au préalable par les étudiant-e-s.

Valorisation des travaux et évaluation de la formation par les étudiant-e-s le vendredi 2 juin 2023 (PT20 et EE19) :

Cette journée permettra aux étudiant-e-s de présenter au moyen de plusieurs outils à choix (ex : Pitch de 5 min., Pecha Kucha, vidéo, PPT, Prezi, podcast, poster, mise en scène, présentation orale sans support etc.) des travaux effectués seul-e-s ou en groupe dans un des modules de leur formation. Un temps d'échange pour des questions et un feedback suivra chaque présentation.

En parallèle, des ateliers seront organisés au sujet de la valorisation du parcours professionnel : rédaction d'articles, participation à des réseaux numériques et/ou professionnels, possibilités de formations ultérieures.

En fin de journée, un moment est prévu pour une évaluation de la formation par les étudiant-e-s.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La participation au module Professionnalité et recherche sera validée au moyen de deux modalités combinées pour les EE 2019 et les étudiant-es exempté-es du portfolio et de trois modalités pour les PT 2020 :

- Présentation du bilan final du portfolio dans les groupes de référence le **vendredi 5 mai 2023** (hormis EE2019 et étudiant-es exempté-es du portfolio).
- Contrôle des inscriptions et de la participation à deux conférences-débats du **26 mai 2023** avec dépôt de deux questions pertinentes sur Moodle à l'intention des conférenciers et conférencières.
- Contrôle des inscriptions et participation active aux présentations ou ateliers du **2 juin 2023**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note « non acquis », les possibilités de répétition sont les suivantes :

Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2^e session prévue durant la même année académique, soit :

- En cas de non-présentation du *bilan final du portfolio*, le présenter sous forme orale d'entente avec sa ou son référent-e portfolio. La présentation orale devra être effectuée au plus tard le **1^{er} septembre 2023 (semaine 35)**.
- En cas de non-participation à la journée *Rencontres école-terrain-recherche* du 26 mai 2023 avec dépôt des questions sur Moodle, rendre un travail écrit sur la base des documents disponibles sur Moodle au plus tard le **1^{er} septembre 2023 (semaine 35)**.
- En cas de non-participation à la journée de *Valorisation des travaux* du 2 juin, rendre un travail écrit au plus tard le **1^{er} septembre 2023 (semaine 35)**.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

10 **Enseignants**

Berger Jean-Claude
Gabere! Pascal Eric
Haunreiter Katja
Jaccard Thierry Stéphane
Krafft Matthieu
Kühr Judith
Leuba Marie
Mayor Stéphane
Mc Cormick Marie
Mellina Joël
Meuwly-Bonte Myriam
Nanchen Chloé
Pfleghard Saskia
Russi Umberto
Thiévent Romaric
Veyre Aline

Nom du responsable de module *

PFLEGHARD Saskia

Descriptif validé le *

22 décembre 2022

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module Formation pratique 2 2021-2022

<p>Code T.TS.SO359.FP2PT.F.21</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS</p>		
<p>Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres</p>

2 Organisation

Crédits ECTS * **Langues(s)**
 français

27 ECTS
 - La partie formation
 "terrain" équivaut à **24 ECTS**
 - La partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à **3 ECTS**

Volée PT 2020

Semestres 4 à 6

Sem. 4 : Printemps 2022
 (préparation à la formation pratique 2)

Sem. 5 : Automne 2022
 (préparation à la formation pratique 2)

Sem. 6 : Printemps 2023 (période de formation pratique 2)

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

Autres prérequis :

- Avoir validé le module Formation pratique 1
- Trouver une place de formation pratique et remplir les formulaires permettant la production du DCPT1 avant le 30 octobre 2022.
- Pour les personnes convoquées, se présenter aux permanences FP obligatoires aux dates indiquées *.
- Participer à tous les cours PIFP2 et répondre aux exigences de validation desdits cours. *

*Tous ces délais sont annoncés en début de Formation pratique 2 et font l'objet d'un document officiel déposé sur Moodle.

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences :

Les 8 compétences du référentiel PEC20 BATS HES-SO seront développées.

Objectifs pour la partie terrain :

Les niveaux attendus en fin de FP2 sont indiqués dans l'annexe 1 des « Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social ».

Objectifs pour la partie intégration (analyse de pratique) :

Cette partie du module s'inscrit dans une perspective d'interrogation réciproque des savoirs et de l'action. Elle contribue à l'identification de repères permettant aux étudiant-e-s de se situer dans leur travail et de poursuivre la construction des compétences inhérentes à l'exercice de la profession.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu pour la partie "terrain":

- La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité dans un principe d'alternance. Cette dynamique a pour ambition de soutenir la transformation des expériences en compétences :
- La période de FP2 devra s'effectuer dans un lieu présentant une différence significative avec le ou les lieux de toute expérience préalable
 - Travail dans une institution, expérience et pratique réflexive;
 - Élaboration, rédaction et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2);
 - Accompagnement pédagogique du PF;
 - Élaboration et rédaction d'un rapport écrit rendant compte du processus pédagogique
 - Évaluation tripartite de la période de FP (étudiant-e, PF, RFP);

Les « Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social » explicitent les conditions d'application de ce contenu.

Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :

- Suivi par PF (praticien formateur, praticienne formatrice).
 - Suivi par RFP (responsable de suivi de formation pratique).
- Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2 :

- Cette partie du module développe une réflexion sur l'action et la transformation des situations réelles en compétences, en mettant l'accent sur la dimension collective de la professionnalisation.
- Analyse de pratique
 - Socialisation des expériences professionnelles

Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module formation pratique 2 :

- Cours d'analyse de pratique
- Supervision

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation des deux parties est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS. La partie d'intégration est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation (A à F) et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise. (selon l'art. 11 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social") :

- 1) Au minimum 680 heures de présence effective dans l'institution de formation de pratique.
- 2) **Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2 (au plus tard 6 semaines après le début de leur période de formation pratique)**
- 3) Rapport écrit de formation pratique validé.
- 4) Bilan écrit du ou de la PF.
- 5) Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du praticien formateur et du responsable du suivi FP de l'école).
- 6) Attestation de 20h de supervision.

Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2 :

- 1) Présentations écrites et orales de situations pendant le cours d'analyse de pratique, selon les modalités annoncées en début de cours.
- 2) Présence active et obligatoire.
- 3) Participation à la fonction de jury selon les informations données lors de la 1^{ère} journée de cours.

Si une interruption de la partie terrain intervient, la validation ou la non-validation de la période FP sera décidée selon la procédure et les règlements en vigueur.

En cas d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

Modalités de répétition :

Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique : en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :

Nouveau travail écrit de validation à remettre **à une date qui sera communiquée ultérieurement**, selon les consignes données par le responsable de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 6^{ème} semestre.

Partie "terrain" : en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :

Répétition du module formation pratique au semestre de printemps 2024 y compris la partie "intégration".

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

10 Enseignants

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

Nom du responsable de module *

BERTOCCHI Silvie et KRAFFT Matthieu

Descriptif validé le *

23 décembre 2021

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André